



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

EAM L'HERYDAN

ALPYSIA
ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY – METZ-TESSY
Tel : 04 57 98 20 20
contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2024.....	6
3. ACTIVITE	12
3.1. Admissions et sorties.....	13
4. DEMARCHE QUALITE.....	14
4.1. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	16
4.2. Démarche d'évaluation.....	16
5. RESSOURCES HUMAINES	18
5.1. Mouvements du personnel	18
5.2. Développement des compétences	19
6. CONCLUSION	19



1.INTRODUCTION

Début 2024, à la clôture du rapport d'activité de l'année précédente, nous affichions avec les professionnels de l'EAM Herydan des objectifs ambitieux :

- mener l'évaluation externe sous le contrôle des experts de la Haute Autorité de Santé (HAS),
- organiser le départ de la flamme olympique pour le département de la Haute Savoie en juin, complétée d'une jolie fête pour les 10 ans de l'établissement,
- stabiliser les équipes notamment sur les métiers du soin,
- maintenir et promouvoir l'expertise de l'établissement sur la communication aidée,
- réouvrir la balnéothérapie de l'établissement malgré les coûts énergétiques,
- limiter les déficits budgétaires en deçà de la sous dotation structurelle.

Hors ouverture de la balnéo qui n'est pas réalisée, les autres objectifs sont atteints à l'heure d'écrire ces lignes, avec un niveau de satisfecit de haut rang pour les résultats de l'évaluation externe. (Cf. Point 4.3 de ce document).

Au-delà des difficultés rencontrées sur la situation RH qui reste fragile sur certains postes de l'accompagnement des résidents (AES ou AMP, aide soignant notamment) ; malgré des perspectives budgétaires préoccupantes du fait des décisions prises au plus haut niveau de l'état, je tiens à saluer ici toutes les réalisations en cette année 2024.

Que les professionnels(les), avec le soutien du service du siège, en soient remerciés. Votre engagement auprès des résidents et des familles doit être salué. Une courte phrase résume la dynamique de l'établissement :

« L'Herydan n'est pas un lieu de soins où l'on vit , mais un lieu de vie où l'on se soigne ».

Je vous remercie de la lecture de ce document, associant les différents contributeurs internes. Nous restons disponibles pour en reprendre certains points si nécessaire.

Meilleures salutations

LEPAGE Eric

Directeur Pôle Hébergement Accueil de Jour.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

EAM HERYDAN	
Date d'ouverture	2013
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS/CD du 27/06/2023 portant renouvellement de l'autorisation pour 15 ans à compter du 27/06/2025 sous réserve des résultats de l'évaluation
Nombre de places autorisées – accueil permanent	31
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	2
Nombre de places autorisées – accueil de jour	4

Il faut rappeler ici que l'autorisation initiale date de 2008 et que plusieurs arrêtés ont modifié le nombre de place proposées jusqu'à l'ouverture de l'EAM en 2013. La taille actuelle de l'Herydan facilite la convivialité du lieu. Les trois unités d'hébergements (pour 31 places) font que les groupes ne sont pas trop importants en nombre, les interactions relationnelles sont facilitées sans sur-sollicitations des occupants. Au regard de la liste d'attente pour intégrer l'établissement, l'association Alpysia a sollicité courant 2024 les services de l'ARS et du CD 74 pour transformer une place d'accueil temporaire en accueil permanent. Cette demande est toujours en cours de traitement à la finalisation de ce rapport d'activité.

Coté accueil de jour, la logique est de raisonner en file active pour que les quatre places soient occupées de façon continue. Cette organisation permet d'accompagner plus de personnes du fait des temps partiels.

2.2. Public accompagné

Rédactrice : Mme Dussauge, assistante du service social.

Public accompagné	
Nombre de personnes accompagnées	35*
Nombre d'hommes	19
Nombre de femmes	16
Moyenne d'âge	39 ans et 6 mois
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	13
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	3
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	4
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	24
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	1
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	11
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	27
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	0
Nombre de personnes cérébro-lésées	5



Nombre de personnes polyhandicapées	5
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	11
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	15

*effectif des usagers accompagnés au 31/12/2024 (30 places en hébergement + 5 personnes en accueil de jour dont 2 personnes accueillies à temps partiel). La capacité d'accueil habituelle est de 31 places en hébergement, 4 places en accueil de jour et 2 places en accueil temporaire (voir 3.2 admissions et sorties).

Le public accueilli se compose d'une légère majorité d'hommes, avec une moyenne d'âge qui avoisine les 40 ans (écart entre 23 ans pour la plus jeune et 61 ans pour le plus âgé) ; présentant une grande dépendance pour l'ensemble des actes de la vie quotidienne et nécessitant un rythme de vie adapté.

Sur le plan des déficiences, les informations qui découlent de ce tableau révèlent un public porteur essentiellement de déficience motrice (paralysie cérébrale), de polyhandicap, ou de cérébrolésion.

A ces déficiences principales prédominantes, et justifiant de l'accompagnement mis en œuvre à elles-seules, s'associent d'autres limitations, parfois difficilement évaluables, voire même difficilement qualifiables, (comme peuvent l'être les troubles des apprentissages, les déficiences intellectuelles -dont la compréhension- sensorielles -auditives comme visuelles-), en l'absence souvent de langage oral ou devant de faibles capacités de communication.

Cette identification multifactorielle des déficiences et de certains syndromes, combinée à une faible prévalence est en lien direct avec la difficulté que rencontrent de nombreux usagers à être admis en établissement, leurs besoins nécessitant un accompagnement spécifique et ajusté, parfois à la marge du public habituel accueilli au sein de l'EAM Herydan.

L'accompagnement d'une personne porteuse de handicap acquis est très différent et nécessite un savoir-être spécifique. La qualification des déficiences principales paraît moins complexe pour ces personnes qui ont eu une expérience de vie en tant que personne valide.

Pour terminer, le profil des personnes accueillies en accueil temporaire dépasse parfois le cadre habituel, du fait des objectifs variés qui motivent ces accueils : découverte d'un établissement avant une demande d'admission, répit familial, accueil d'urgence, Cette modalité d'accueil permet d'évaluer l'écart entre les besoins de la personne et l'accompagnement proposé, de la réorienter si besoin vers une structure plus adaptée.

Au-delà des chiffres et des statistiques, l'importance du handicap des personnes accompagnées nécessite une observation fine, attentive, patiente et répétée, par l'ensemble des équipes (vie quotidienne, animation, médicale), pour tendre vers une connaissance et une compréhension globale de la personne, pour mettre en lumière ses capacités, le potentiel qui peut être mobilisé pour entrer en relation avec elle et favoriser un accompagnement personnalisé de qualité. L'accent est mis sur ce qui est, plutôt que de focaliser sur ce qui fait défaut.



Pour compléter les éléments présentés ci-dessus, une traduction chiffrée de l'activité médicale et paramédicale se décrit ainsi sous le contrôle du médecin coordonnateur :

- 10 rencontres dans le cadre des projets personnalisés des résidents (Infirmières médecin co, médecin traitant),
- 37 consultations nutritionnistes en 11 vacations,
- 70 consultations de médecin générale.

A ces actions s'ajoutent le travail en interne de l'ergothérapeute, de l'orthophoniste du CEM intervenant en soutien ainsi que les vacations des kinés libéraux.

L'équipe « infirmerie » assure également le suivi des étudiants infirmiers et des aides-soignants et l'accompagnement à de très nombreux RDV extérieurs pour des consultations spécialisées ou examens d'investigation. Un des objectifs prioritaires est de traiter au sein de l'établissement les surveillances médicales en limitant au maximum le recours à l'hospitalisation. En l'absence pour maternité de l'infirmière coordo au moment de rédiger ce rapport d'activité, cette partie du document est succincte. Il sera proposé aux résidents et familles un focus particulier sur les soins fin 2025.



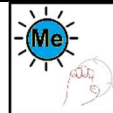
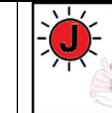
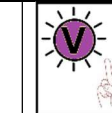





2.3. Projets menés en 2024

2.3.1 : Les activités proposées à l'EAM Herydan (Hors soins et nursing)

























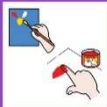

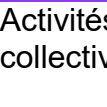



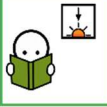
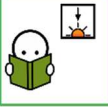
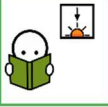
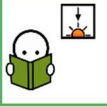
Rédactrice : Aurélie Badel, éducatrice pôle animation.

Hors actes de la vie courante et soins spécifiques, les activités proposées aux usagers permettent aux usagers de varier et d'enrichir leur quotidien au sein de l'établissement. Deux supports visuels décrivent l'organisation dédiée.

Tout d'abord ; la semaine type :

	 LUNDI	 MARDI	 MERCREDI	 JEUDI	 VENDREDI
Matin		9h30-10h15  Petit Bar	9h30-10h15  Petit Bar	9h30-10h15  Petit Bar	9h30-10h15  Petit Bar
		10h30 – 11h15	10h30 – 11h15	10h30 – 11h15	10h30 – 11h15



		   <p>Activités collectives</p> <p>11h30-12h30 :</p>  <p>Temps individuel</p>	   <p>Activités collectives</p> <p>11h30-12h30 :</p>  <p>Temps individuel</p>	   <p>Activités collectives</p> <p>11h30-12h30 :</p>  <p>Temps individuel</p>	   <p>Activités collectives</p> <p>11h30-12h30 :</p>  <p>Temps individuel</p>
Midi					
Après midi	<p>13h30-16h30</p>    <p>Activités collectives</p>	<p>13h30-16h30</p>    <p>Activités collectives</p>	<p>13h30-16h30</p>   <p>Activités collectives</p>	<p>13h30-16h30</p>    <p>Activités collectives</p>	<p>13h30-16h30</p>    <p>Activités collectives</p>
Fin de journée	<p>De 17 à 18h</p>  <p>Lecture du soir</p>	<p>De 17 à 18h</p>  <p>Lecture du soir</p>	<p>De 17 à 18h</p>  <p>Lecture du soir</p>	<p>De 17 à 18h</p>  <p>Lecture du soir</p>	

Différents temps institutionnels rythment la semaine :

- Le forum collectif du lundi matin, pour parler des activités à venir dans la semaine,
- le gouter partagé du vendredi après-midi,
- les réunions de résidents les vendredis matin par quinzaine.



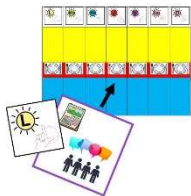
Une journée commence par le « Petit Bar du matin », de 9h30 à 10h15. C'est le moment du « bonjour », de discussion autour de la journée à venir. Ensuite, ce sont les activités collectives qui commencent, de 10h30 à 11h15. Ces activités-là sont repérées et se déroulent toutes les semaines. Elles sont construites de façon à ce que l'espace de rencontre soit un lieu d'accueil avec une activité ouverte à tous, ne nécessitant pas d'inscription. Des ateliers ciblés se déroulent dans les salles.

Pendant le temps de repas, les membres du pôle animation, accompagnent en temps individuels les résidents polyhandicapés pour lesquels les activités collectives sont difficiles d'accès.

En début d'après-midi, les activités collectives reprennent dès 13h30, par la présence d'un professionnel dans l'espace rencontre, animant des temps de loisirs créatifs. De 14h30 à 16h, ce sont des ateliers plus construits, avec des résidents ciblés qui se déroulent dans différentes salles.

A partir de 16h30, l'activités de jour se réduit, et après le temps d'hydratation, c'est l'heure de la lecture du soir. Lors de ce moment, sous la voix du lecteur les résidents sont accompagnés dans le retour au calme de l'établissement.

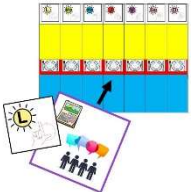
Une cartographie des activité décrit l'ensemble de l'offre en interne et en externe :



Activités de jour à l'Hérydan - interne				
Culture	Activités détente et loisirs	Activités sportives	Animation vie sociale, vie institutionnelle	Atelier éducatif
Atelier danse (culture musicale)	Atelier de loisirs créatifs	APA – intervenante CDSA	Repas festif sur les groupes (anniversaire, ou transverse)	Atelier de cuisine
Atelier Quizz des animaux (connaissance du monde vivant)	Atelier Arts plastiques avec intervenantes	Boccia	Petit Bar du matin	Atelier de préparation au Conseil de vie Sociale
Atelier sensoriel (ciblés personnes polyhandicapées)	Trampoline Méditation		Concert Gouter partagé du vendredi	Atelier de communication adaptée



Grand écran (en lien avec la médiathèque)	Médiation animal avec Lotus et cook		Réunion de résidents	
Atelier musique avec intervenante	Lecture du soir		Ciné-gouter (temps de médiation avec enfants)	
	Snoezelen		Projet de rencontre avec élèves école élémentaire	
	Moment de bien-être, maquillage, massages...			

 <h2 style="text-align: center;">Activités de jour - Hors établissement</h2>				
Culture	Activités détente et loisirs	Activités sportives	Animation vie sociale, vie institutionnelle	Atelier éducatif
<p>Atelier danse inclusive au pôle culturel</p> <p>Sortie médiathèque de Rumilly</p> <p>Sortie cinéma : auditorium de Seynod, ciné bus.</p> <p>Concert zicomatic au phare</p>	<p>Sortie équithérapie</p> <p>Sortie en lien avec les animaux : Ferme de Chosal, aqualis...</p> <p>Sortie à l'Alibi</p>	<p>Sortie voile</p> <p>Sortie ski</p> <p>Sortie Foot Fauteuil</p>	<p>Lien avec autres établissements de l'association</p> <p>Activités de rencontre avec les élèves de l'école.</p>	



Sur ces bases de nombreux projets sont en cours :

- Médiation animale :
 - o Intervention de Tiphaine, monitrice éducatrice formée médiatrice animale, une fois par semaine avec Lotus son chien (balade et soins) ,
 - o Poursuite du partenariat avec une association pour l'aquarium de l'établissement,
 - o Adoption d'un chat Cook avec l'aide et le soutien du mouvement « des cœurs à sauver »,
 - o Mise en place de séances d'équithérapie / soins et lien avec le cheval,
 - o Sorties diverses portant sur l'accueil d'animaux comme les fermes ou parcours « Ferme de Chosal » ou Aqualis.
- Développement du pôle Animation : chaque professionnel est reconnu dans ses capacités et compétences et chacun a pu développer des activités culturelles : (musicothérapie avec intervenant extérieur, partenariat avec l'Espace Culturel qui propose un calendrier des spectacles) – sportives (Sport adapté, Boccia, ski, voile) – festives (repas à thème , concert ...)
Un axe prioritaire sera donné en 2025 sur les activités et l'éveil aux besoins sensoriels (activités telles que la salle Snoezelen),
- Fête des 10 ans de l'Hérydan,
- Partenariats avec Zicomatic,
- CAA et FALC et information adaptée sur l'accompagnement aux soins ou RDV médicaux extérieurs afin de mieux les comprendre et les accepter,
- Partenariat avec l'école du village : depuis 3 ans, mise en place d'actions et de rencontres communes avec les enfants du village (approche du handicap, actions communes comme le dessin pour un projet tel que la Flamme Olympique ...),
- Recherche de bénévoles et partenariat,
- Projet Transition avec le CEM Guillaume Béluard pour faire découvrir, favoriser l'adaptation des amendements Creton à une structure accueillant des adultes.

Projets en devenir :

- Initier un projet avec le collège,
- Renforcer nos liens avec le village d'Héry, via le café local, la bibliothèque....,
- Poursuivre le développement de la CAA dans l'établissement : accès aux soins, classeur de communication, recueil de Projets personnalisés...
- Travailler les repères visuels pour faciliter le déplacement des résidents en autonomie,
- Accueillir le ciné bus, pour lequel l'Hérydan serait un lieu de projection pour le public,
-



2.3.2 : focus sur les projets individuels des résidents (PP)

Rédactrice : Fanchon Mulliez , éducatrice coordo.

Pour rappel , les projets personnalisés constituent un outil essentiel de l'accompagnement des résidents. Au-delà de l'obligation réglementaire de la loi de 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale , l'EAM Herydan a fait des projets personnalisés un axe majeur de travail pluridisciplinaire et de visibilité de l'action menée auprès des résidents. Nous vous proposons ici une synthèse de la conduite des PP au sein de l'Herydan.

-Suite au COVID : la démarche des PP avait été stoppée du fait de l'état d'urgence. Il était primordial de reprendre la démarche pour recentrer les résidents et leurs besoins au cœur de l'action des professionnels, à compter de janvier 2023.

-Pour les nouveaux résidents : un PP est désormais proposé dans les 6 mois après l'admission.

- Etat des PP au 31 décembre 2024 : l'ensemble des PP sont rédigés dans leur globalité - restait 3 PP à faire signer par les familles /tuteurs.

- Planification de l'ensemble des PP pour les 3 unités de vie et le Service d'Accueil de Jour sur 2 ans afin de maintenir la dynamique, mise en préparation des PP selon les attendus de la réforme SERAFIN-PH.

- Le PP débute avec la « Grande Visite médicale » où sont invités tuteur, famille puis suivi d'une rencontre avec la cheffe de service et l'ES pour recueillir les besoins dans les domaines de l'autonomie et de la participation sociale.

- Le pôle Animation a intégré cette démarche et contribue aux objectifs pour la partie autonomie et participation sociale. En ce sens les activités proposées ne sont pas uniquement à visée occupationnelle.

- A la date d'anniversaire de l'ouverture du PP , un bilan intermédiaire sera mené lors des réunions d'équipes.

- Projection 2025/2026 : sont prévus 3 PP par mois, inclus les résidents en accueil temporaire.

- La formation « Etat Basal » (menée en 2024) pour plusieurs professionnels permet de travailler sous un nouvel angle les PP en mettant en avant le domaine du sensoriel.

Nb. Du fait du public accueilli à Hery Sur Alby, nous avons conscience qu'il y aura probablement peu de changement entre deux versions du PP . Pour autant , reprendre le process maintient le questionnement des professionnels sur les besoins en soins des résidents, leurs attentes et espaces – moments de loisirs ou détente.



3.ACTIVITE

Rédacteur : M.Franck Thiry , Directeur administratif et financier.

HERYDAN HBGT+SAJ (3016+4020)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 90%
Janvier	925	883	827	911	917	919
Février	855	813	796	809	847	919
Mars	938	915	931	920	911	919
Avril	964	871	845	862	860	919
Mai	961	808	888	912	890	919
Juin	915	883	880	907	858	919
Juillet	808	848	803	839	861	919
Août	755	770	815	813	817	919
Septembre	873	679	827	864	849	919
Octobre	840	767	843	906	923	919
Novembre	834	771	843	902	857	919
Décembre	831	765	812	851	782	919
TOTAL	10 499	9 773	10 110	10 496	10 372	11 030

Le taux d'occupation du FAM Hébergement (inclus accueil de jour) s'élève à 85% pour un objectif CPOM à 90%. Rappelons que l'objectif CPOM (Contrat pluriannuel avec les financeurs) est à atteindre fin 2026, au terme des 5 ans du CPOM en cours. Ces chiffres légèrement en deçà des attentes des financeurs demandent pondération au regard des problèmes de recrutement sur le site de Hery Sur Alby. Malgré les tensions RH, aucune place n'est « gelée ». Pour autant, l'activité de l'accueil temporaire est réajustée si le nombre de professionnel mobilisable est insuffisant.

Focus sur l'accueil temporaire : (Deux chambres)

AT HERYDAN (3018)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 70%
Janvier	16	0	0	0	6	43
Février	22	0	2	8	15	43
Mars	11	0	0	9	18	43
Avril	0	0	0	0	27	43
Mai	0	0	13	11	16	43
Juin	0	0	1	28	17	43
Juillet	0	15	8	16	49	43
Août	2	22	15	30	57	43
Septembre	8	0	0	38	37	43
Octobre	0	0	0	33	50	43
Novembre	0	0	0	58	52	43
Décembre	0	0	0	38	39	43
TOTAL	59	37	39	269	383	511



Le taux d'occupation de l'AT s'élève donc à 52% pour un objectif CPOM à 70%. Les chiffres sont en nette progression, mais l'accueil temporaire reste la première variable d'ajustement sur les difficultés RH. Certains accueils sont revus par manque de personnel à certains moments.

Focus sur l'activité « soins » :

HERYDAN SOINS (3017+3717)	Journées					
	2020	2021	2022	2023	2024	CPOM 90%
Janvier	941	883	827	911	923	962
Février	877	813	798	817	862	962
Mars	949	915	931	929	929	962
Avril	964	871	845	862	887	962
Mai	961	808	901	923	906	962
Juin	915	883	881	935	875	962
Juillet	808	863	811	855	910	962
Août	757	792	830	843	874	962
Septembre	881	679	827	902	886	962
Octobre	840	767	843	939	973	962
Novembre	834	771	843	960	909	962
Décembre	831	765	812	889	821	962
TOTAL	10 558	9 810	10 149	10 765	10 755	11 541

Le taux d'occupation du FAM soins s'élève à 84% pour un objectif CPOM à 90%.

3.1. Admissions et sorties

Nombre d'admissions en 2024	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	1
Provenance établissement de santé	1
Nombre de sorties en 2024	
Décès	2

Deux personnes sont malheureusement décédées lors d'hospitalisations, en janvier puis en octobre 2024, toutes deux en hébergement permanent.

Une admission a été prononcée dès février, permettant à une personne vivant à domicile dans une situation à risque, de bénéficier d'un accompagnement adapté dans un environnement sécurisant. Il a été décidé de différer l'admission sur la seconde place laissée vacante, en raison d'un accueil d'urgence en cours en hébergement, avec suivi de la situation partagé avec le Conseil Départemental, puis admission effective de cette personne à la mi- janvier 2025.



Point concernant l'accueil temporaire :

Pour 2024, la file active de l'accueil temporaire (2 places pour l'établissement) a concerné 14 personnes pour un total de 383 nuits et 18 jours. La durée des accueils est très variable, allant d'une journée découverte à 188 nuits consécutives pour un accueil d'urgence.

Plusieurs personnes vivant à domicile ont été accueillies au motif du répit familial. Trois d'entre elles ont été admises en hébergement au cours de l'année, dont une à l'EAM Hérydan.

Pour rappel , la proposition d'accueil temporaire vise à un triple objectif :

- préparer le passage du secteur « enfant » / ou domicile vers un futur accueil permanent,
- offrir des temps de répit (ou de préparation de l'avenir) à des futurs résidents ou des aidants familiaux,
- envisager une transition – préparation à un nouvel établissement si des besoins en soins devenaient plus importants , (Par ex : recherche de place en foyer d'accueil médicalisé)

4. DEMARCHE QUALITE

Rédaction : Mme Aurélie Daudon, RQPI, responsable qualité et innovation.

Evènements indésirables déclarés en 2024 :

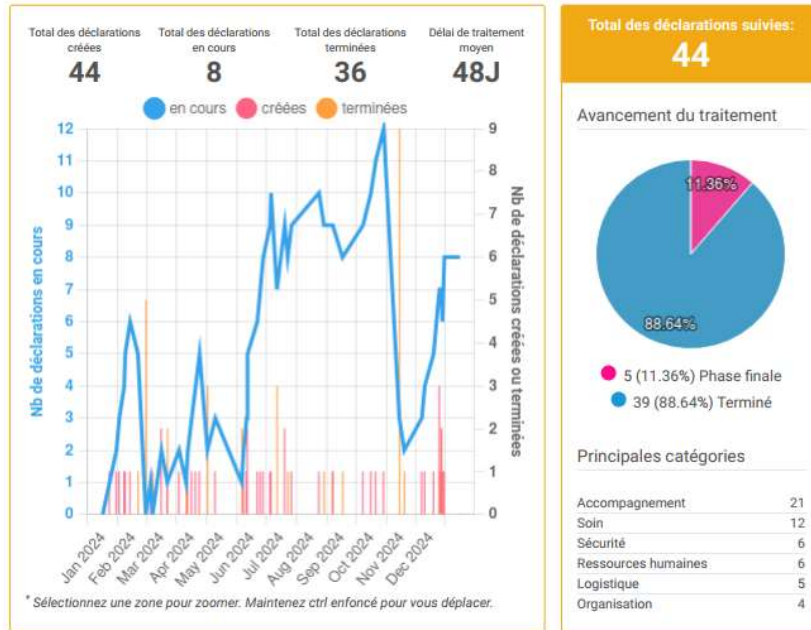
Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe à la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et à la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Nous constatons une baisse du nombre de déclaration (84 en 2022, 47 en 2023, 44 en 2024) ce qui peut refléter un essoufflement de la démarche. La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin de maintenir et relancer le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est amélioré. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.

En 2024, nous dénombrons 3 signalements obligatoires d'évènements indésirables auprès des autorités (CD-ARS) pour l'Hérydan.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.

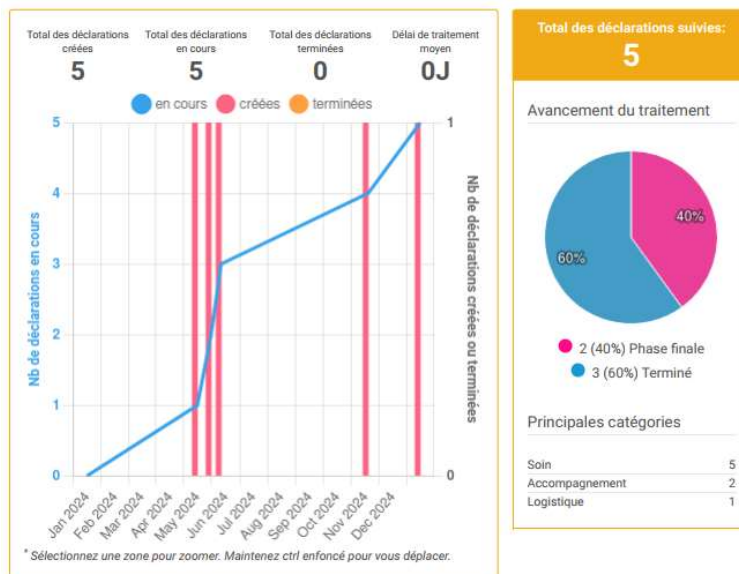


Plaintes et réclamations reçues en 2024 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes ou ayants droit, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpysia.org) a été peu mobilisé en 2024 (5 déclarations).

La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des usagers et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.





4.1. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet d'établissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement l'EAM Hérydan.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
FA CPOM 1.8 : Réaliser un accompagnement à la santé approprié des résidents du FAM Hérydan																				
FA PE PHAJ 2 : Améliorer l'accompagnement en santé																				
FA PE HERY 4 : Développer la participation sociale et le citoyenneté																				
FA PE PHAJ 3 : Développer la technologie au service de l'autonomisation des personnes																				
FA PE PHAJ 1 : Sécouriser le process de soin																				
FA HAS Impératif 2.2.5 : Déployer l'utilisation du formulaire droit à l'image																				
FA HAS Impératif 3.14.1 : Actualiser les plans de gestion de crise et de continuité																				
FA EI 1158 : Reprise en réunion d'équipe du 23/09/24 PP du résident																				
FA HAS 1.10.4 : Systématiser l'information et le suivi des projets personnalisés																				
FA HAS 1.2.7 : Former et sensibiliser les professionnels aux droits fondamentaux des personnes accompagnées																				
FA HAS Impératif 3.14.2 : Communiquer les plans de gestion de crise en interne et en externe																				
FA HAS 1.2.3 : Systématiser l'information concernant la personne de confiance																				
FA HAS 1.11.2 : Informer et orienter les proches vers les dispositifs de soutien et de répit																				

4.2. Démarche d'évaluation

Rédaction : Eric Lepage ; Directeur.

Pour rappel, l'ancienne procédure d'évaluation (intitulée interne et externe) se traite désormais par une seule démarche d'évaluation pour les établissements et services médico-sociaux.



En ce sens, l'EAM Herydan a reçu durant 3 jours en mars 2024 deux évaluateurs externes agréés par l'HAS (Haute Autorité de Santé) . Sur la base du nouveau référentiel de 3 chapitres, comportant 157 critères (dont 18 dits impératifs) , l'ensemble de l'établissement et de ses services ont été audités.

Le rapport d'évaluation est très positif, avec un niveau de cotation élevé. Une seule préconisation – réserve à été émise : la mise à jour la communication autour du Plan de Continuité de l'Activité, appelé auparavant plan bleu. Le nouveau document attendu est traité, adressé aux évaluateurs ainsi qu'aux pouvoirs publics en décembre dernier.

Ci-dessous , vous trouverez les éléments les plus significatifs des cotations et du rapport d'évaluation avec un résultat global de **3,69 / 4** :

Chapitre 1 : la personne accompagnée = 3,39 / 4

Chapitre 2 : les professionnels de l'établissement = 3,78 / 4

Chapitre 3 : l'ESSMS (audit transversal et services supports) = 3,89 / 4

Sans vous retarder sur une lecture trop exhaustive, nous vous proposons ici quelques critères évalués les plus favorablement (en reprenant la nomenclature du référentiel) :

1.1.1 : la personne accompagnée exprime sa perception de la bientraitance

1.3.1 : les professionnels construisent les règles de vie collective ou les modalités de fonctionnement dans le respect des droits et libertés de la personne accompagnée

1.6.1 : les professionnels facilitent l'expression de la personne accompagnée grâce à l'utilisation de moyens et outils adaptés

2.4.4 : les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de dénutrition, malnutrition et ou des troubles de la déglutition

3.4.5 : l'ESMS développe des actions d'ouverture à et sur son environnement pour favoriser les interactions et partenariats

*3.15.1 : * = niveau optimisé / l'ESMS définit et met en œuvre sa stratégie d'optimisation des achats et de développement durable*

Ces conclusions favorables de l'évaluation HAS viennent nourrir la réflexion continue des équipes sur la sécurité des personnes accompagnées et la démarche d'amélioration de la qualité. Pour les cadres et les équipes pluridisciplinaires , ce travail soutient la volonté de l'établissement d'offrir une prestation qualitative à ses résidents.



5. RESSOURCES HUMAINES

Rédaction : Mme Fausta Di Battista, DRH. Infos complétées par E. Lepage, Directeur.

Nombre d'ETP en 2024	
CDI	49.04
CDD	6.78
Intérim	12.7
Autres	0
ETP vacants	10.67

Ce constat au 31.12 reflète les difficultés en matière de recrutement du secteur médicosocial à fortiori pour un Etablissement d'accueil Médicalisé (EAM) comme l'Herydan :

- faible attractivité des métiers du fait de la rémunération en CC66, (Et différentiel des salaires avec la fonction publique hospitalière et territoriale),
- contraintes de service en raison de l'ouverture continue et de la continuité de planning,
- recours à l'intérim et aux CDD courts qui correspondent au choix de vie professionnelle de nombreux jeunes salariés.

Au regard de ces réalités, nous faisons le choix parfois de candidatures – profils peu qualifiés, (ou dans le cadre d'une reconversion professionnelle) pour pallier aux postes vacants. Charge à l'établissement d'accompagner ces profils de nouveaux salariés à monter en compétence.

5.1. Mouvements du personnel

Nombre d'embauches en 2024 (en nb de personne)	
CDI	8
CDD	50
Nombre de fins de contrats en 2024 (en nb de personne)	
Démission	6
Départ en retraite	0
Autres motifs de départ (RC)	1
Taux global d'absentéisme	15.23%

Le taux d'absentéisme est conséquent. Il s'explique en partie par l'absence de 5 salariés en longue maladie au 31.12.24. Pour autant, l'établissement est très bien équipé en moyens matériels et aménagements de chambre-salle de bains afin de limiter les risques des troubles musculo-squelettiques chez les salariés.



5.2. Développement des compétences

Formations	
Formations individuelles – Nb d'actions	4
Formations individuelles – Nb de salariés formés	4
Formations collectives – Nb d'actions	19
Formations collectives – Nb de salariés formés	28
Nombre total d'heures de formation	847

En 2024, un total de 23 actions de formation ont été mises en œuvre, à l'intention de 28 salariés, pour un volume global de 847 heures. Les formations collectives représentent la majorité des actions ; transversales le plus souvent avec le site du Goeland à Meythet. Relevant du Plan de Développement des Compétences (PDC) Alpyssia, les formations répondent aux besoins des résidents et à leur accompagnement.

Cinq professionnels sont également accompagnés dans une formation (AES ou Aide Soignant, ce levier s'avère également précieux pour la qualification des personnes concernées.

A ces formations s'ajoutent les participations à des Actions Prioritaires Régionales de l'ARS Rhône Alpes, même si le nombre de places accessibles est limité.

6. CONCLUSION

Le moment est venu de conclure ce rapport d'activité et de balayer les perspectives 2025 pour l'établissement.

Notre premier objectif est de capitaliser les évolutions positives de la situation RH de fin 2024, notamment sur les métiers du soin. Par ailleurs, un dossier plus administratif s'impose aux équipes en ce début d'année ; le suivi des présences des résidents et de la facturation dans le logiciel IMAGO. Son bon traitement et son suivi conditionnent les futures ressources budgétaires de l'établissement auprès des pouvoirs publics.

Autres axes de travail mis en œuvre :

-création d'une ombrière de grande taille avec panneaux solaires, (Dans l'objectif d'offrir un nouvel espace ombragé et en vue de recettes en atténuation du fait de la revente de l'électricité produite)

- sécurisation de l'accès et de la plate forme de retournement à l'entrée, (Nouveau portail)

-poursuite du travail sur les projets personnalisés,

-développement de la communication interne (projet Familéo) avec les familles,



-nouvelle organisation des activités sensorielles et sportives proposées aux usagers.

Je souhaite ; au nom des résidents et des professionnels, saluer ici l'action continue de M. François Revol , Directeur Général Alpysia ayant quitté ses fonctions en octobre dernier. Beaucoup de choses à l'Herydan rappellent son incessant engagement aux services des personnes accueillies et de leurs proches. Moteur et pionner de l'ouverture de l'établissement, M. Revol a œuvré sans cesse pour son bon fonctionnement.

Lepage Eric

Directeur PHAJ